



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Renforcer le rôle des parlements dans l'autonomisation des femmes Une économie qui bénéficie aux femmes

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et ONU Femmes
à la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

17 mars 2017, salle de l'ECOSOC, Siège des Nations Unies, New York

NOTE D'ORIENTATION ET PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. INTRODUCTION

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une occasion unique de lancer des actions fortes et concertées permettant une croissance inclusive, et de faire fléchir toutes les formes de discrimination et d'inégalité, notamment les inégalités liées au genre. L'autonomisation économique des femmes est un prérequis à cette démarche, outre qu'elle représente l'un des piliers de l'Objectif de développement durable n° 5 : "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles". L'égalité des sexes est un point clé si nous voulons atteindre une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8). C'est également un élément important de l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous (ODD 16). Une participation plus grande des femmes à la vie économique et aux prises de décisions en la matière est un moyen particulièrement efficace de remédier aux discriminations basées sur le genre dont les femmes sont victimes dans tous les domaines. En outre, elle permet d'accroître le bien-être de tous.

De nombreux obstacles empêchent toutefois les femmes de bénéficier pleinement des politiques sociales, économiques et juridiques. Les discriminations à leur encontre, sur le plan législatif et dans la pratique, tendent à les enfermer dans des travaux non qualifiés, sous-payés ou non rémunérés. Elles les empêchent également d'atteindre un niveau de salaire égal pour un travail de même valeur. En outre, les opportunités économiques et éducatives des femmes sont souvent compromises par des préjugés sexistes ou des questions de sécurité. Dans de nombreux pays, les femmes se heurtent toujours à des barrières juridiques ou culturelles quand il s'agit de créer ou diriger une entreprise, de posséder ou gérer un bien, ou encore d'accéder à des services financiers.

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour identifier et lever les obstacles s'opposant à l'autonomisation économique des femmes, élaborer des politiques sociales, économiques, fiscales et financières répondant aux besoins des hommes comme des femmes et assurer le suivi de la mise en œuvre et de l'impact de ces politiques.

2. PROJET D'ORDRE DU JOUR

17 mars 2017

10:00 - 10:10 a.m. Paroles de bienvenue

- Mme Margaret Mensah-Williams, Présidente du Conseil national de Namibie et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP

10:10 – 10:30 a.m. Remarques liminaires

- M. Martin Chungong, Secrétaire général, UIP
- Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive, ONU Femmes

10 h 30 – 13 h 00

Séance 1 : Eliminer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes ne peut être réalisée sans s'attaquer à des pratiques discriminatoires et des obstacles juridiques profondément enracinés.

Des mesures positives sont nécessaires pour assurer, entre autres, l'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Plus généralement, les discriminations présentes dans les règles de droit et les pratiques courantes, qu'il s'agisse de mariage, d'héritage, de foncier, de propriété ou de statut personnel, ainsi que le manque de mesures pour combattre la violence contre les femmes, constituent des obstacles majeurs à l'autonomisation économique des femmes.

Intervenants :

- M. Augusto Lopez Claros, Banque mondiale
- Mme Abigail Hunt, Chargée de recherche principale, ODI
- Mme Oby Nwankwo, Vice-présidente du Comité CEDEF
- Mme Pia Locatelli, Parlementaire (Italie), Membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP

Suite aux présentations des intervenants, un débat, dirigé par un modérateur, permettra **aux intervenants et aux parlementaires de répondre aux questions suivantes** :

- Comment les femmes peuvent-elles bénéficier au mieux de leurs droits économiques dans les domaines de la propriété, du foncier et de l'héritage sans craindre les représailles, le rejet ou la violence ?
- Quelles mesures se sont avérées utiles pour assurer, aux hommes et aux femmes, une égalité des opportunités en matière d'éducation, de formation et d'emploi, dans tous les secteurs ?
- Comment concrétiser l'autonomisation économique des femmes dans des situations de conflit et en faire une priorité dans des cadres d'après-conflit ? Que faut-il pour que les femmes déplacées et réfugiées aient accès aux opportunités d'autonomisation économique ?
- Comment, par le biais de réformes politiques et juridiques, est-ce que les parlements peuvent contribuer au mieux à l'autonomisation des femmes et éliminer toute discrimination basée sur le genre ?
- Existe-t-il des meilleures pratiques pour garantir un accès effectif des femmes à leurs droits, notamment par une aide juridique gratuite et une sensibilisation, surtout dans les zones rurales ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour inciter les hommes à remettre en cause les normes discriminatoires et les stéréotypes empêchant que les femmes ne contribuent pleinement à l'économie ?

13 h – 14 h 30

Déjeuner

14 h 30 – 16 h

Séance 2. Autonomisation des femmes au travail

La moitié des femmes dans le monde font partie de la population active alors que c'est le cas pour 76 pour cent environ des hommes¹. Des études ayant démontré tout l'intérêt d'un équilibre des genres pour l'activité économique, une attention accrue est accordée au fait que les femmes représentent un vrai potentiel de progrès. Les entreprises ayant davantage de femmes au sein de leur conseil

¹ Rapport du Secrétaire général, *Autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution*, 30 décembre 2016, UN Doc. E/CN.6/2017/3, para. 11 : www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/CN.6/2017/3&Lang=F

d'administration sont plus performantes que leurs concurrentes². En outre, une participation égale des femmes permettrait d'insuffler 12 milliards de dollars E.-U. dans l'économie mondiale³.

L'égalité des sexes sur le lieu de travail influe également positivement sur le développement, les droits de l'homme et l'égalité des sexes en général⁴. Les femmes autonomes du point de vue économique sont plus susceptibles d'investir dans la nutrition, l'éducation et la santé, ce qui est tout au bénéfice de leurs enfants.

Les femmes actives dans le monde du travail sont désavantagées à plusieurs niveaux. Elles sont sur-représentées dans le secteur informel et les emplois mal payés, peu spécialisés ou échappant à toute réglementation⁵. Elles sont souvent victimes de discrimination ou de harcèlement sur leur lieu de travail. Les femmes assurent également des prestations de soins non rémunérées et elles gagnent moins que les hommes pour un travail de même valeur. Tous ces points représentent des obstacles majeurs à leur pleine participation à la vie économique et à leur bien-être.

Intervenants :

- M. Vinicius Pinheiro, Représentant du BIT a New York
- Mme Maria S. Floro, Professeure d'économie, American University
- Mme Naisula Lesuuda, Sénatrice (Kenya), Présidente de la Commission de la radiodiffusion, Vice-présidente de la Commission de la décentralisation et Vice-présidente de l'Association des femmes parlementaires du Kenya

Suite aux présentations des intervenants, un débat, dirigé par un modérateur, permettra **aux intervenants et aux parlementaires de répondre aux questions suivantes** :

- Quelles politiques se sont avérées les plus utiles pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail, notamment en matière de recrutement, de développement professionnel et d'égalité des salaires ?
- Quels programmes, politiques ou lois sont les plus aptes à contribuer à un partage égal, entre hommes et femmes, des travaux de soins non rémunérés, en particulier en matière de puériculture ?
- Quelles mesures se sont avérées utiles pour s'attaquer au harcèlement sexuel sur le lieu de travail ? Que peuvent faire les parlements pour les promouvoir ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour garantir une protection sociale dans les secteurs où les femmes sont les plus représentées, comme le secteur informel, ainsi que l'agriculture, la manufacture, les travaux domestiques et de soins ?
- Comment assurer au mieux un équilibre des genres dans les conseils d'administration ?

² Catalyst, 2007, *The Bottom Line : Corporate Performance and Women's Representation on Boards (Performances des entreprises et représentation des femmes au conseil d'administration)* :

www.catalyst.org/system/files/The_Bottom_Line_Corporate_Performance_and_Womens_Representation_on_Boards.pdf (en anglais seul.)

³ McKinsey Global Institute (MGI), 2015, *The power of parity : How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth (Le pouvoir de la parité : comment l'égalité des femmes permet d'insuffler 12 milliards de dollars E.-U. dans la croissance mondiale)* : www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth (en anglais seul.)

⁴ Banque mondiale, 2012, *Rapport sur le développement dans le monde : égalité des genres et développement*, p. 5 : siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf (en anglais seul.)

⁵ Banque mondiale, 2012, p. 79. ILO, 2016, Les Femmes au travail : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf

16 h – 17 h 30

Séance 3. Favoriser l'inclusion financière des femmes

Par rapport aux hommes, il est moins courant que les femmes aient un compte en banque, bénéficient de prêts ou de crédits et dirigent une entreprise. Bien que la pauvreté touche les hommes comme les femmes, les femmes chefs de famille et les femmes âgées sont plus affectées par les difficultés économiques que les hommes dans une situation similaire⁶.

Les femmes sont sur-représentées dans les populations pauvres et doivent faire face à de nombreux obstacles culturels, technologiques ou juridiques qui entravent leur accès aux services et actifs financiers. Il convient donc d'élaborer des politiques répondant aux besoins et difficultés des femmes et visant à éliminer les inégalités de genre.

Les parlements peuvent jouer un rôle clé dans plusieurs domaines. Ils peuvent contribuer à répertorier les besoins des femmes et à réguler le secteur financier. Ils peuvent également s'assurer qu'une perspective de genre est appliquée à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques fiscales et budgétaires, et contribuer à garantir que des ressources publiques sont allouées à l'amélioration des opportunités financières des femmes, notamment grâce à des mesures de discrimination positive et en consacrant à l'inclusion financière des femmes une part plus grande de l'aide au développement international.

Intervenants :

- Mme Gabriela Cuevas, Sénatrice, Présidente de la Commission des affaires étrangères (Mexique), Rapporteuse de la Commission permanente du développement international et du commerce de l'UIP
- Mme Arancha González Directrice exécutive, Centre du Commerce International
- Mme Kavita Bali, Directrice, Développement et partenariats stratégiques, Women's World Banking

Suite aux présentations des intervenants, un débat, dirigé par un modérateur, permettra **aux intervenants et aux parlementaires de répondre aux questions suivantes** :

- Quelles sont les meilleures pratiques pour réguler les secteurs bancaire et financier afin de garantir une égalité des opportunités aux hommes et aux femmes ? Quel peut être le rôle du parlement ?
- Quelles mesures d'accompagnement sont nécessaires pour que les services financiers dédiés aux femmes soient efficaces et durables ?
- Quels sont les principaux défis à relever pour les femmes souhaitant créer ou diriger une entreprise ? Comment est-ce que le parlement peut favoriser au mieux l'entrepreneuriat des femmes ?
- Les mesures de discrimination positive en matière de marchés publics sont-elles efficaces ?
- Comment responsabiliser au mieux les gouvernements, les institutions financières internationales et les donateurs afin qu'ils contribuent à l'inclusion financière des femmes ? Qu'est-ce qui rend efficaces la budgétisation et l'établissement de programmes sensibles au genre ?

17 h 30 – 17 h 40

Allocutions de clôture

⁶ Nations Unies, 2015. *The World's Women 2015 : Trends and Statistics (Situation des femmes dans le monde 2015 : Tendances et statistiques)*, chapitre 8 Pauvreté : unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015_chapter8_t.pdf (en anglais seul.)